



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

**AVENANT au MARCHÉ de COORDONNATEUR SPS
AVENANT N°1**

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE de MAUVEZIN sur GUIPE

420 Rue du Bourg

47200 MAUVEZIN sur GUIPE

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SOBAC Alain - Architecte D.P.L.G.

20 Rue Bernard Palissy

47800 MIRAMONT de GUYENNE

alain.sobac@free.fr 06 - 70 - 17 - 24 - 98

Siret : 377 873 872 00016

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Mission de coordination en matière de protection de la santé (SPS) pour le projet de rénovation des GITES COMMUNAUX EXISTANTS

264 rue du Bourg

47200 MAUVEZIN sur GUIPE

■ **Date de la notification du marché public : 04 Décembre 2025**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 10 %**
- **Montant HT : 1 990.00 Euros**
- **Montant TTC : 2 189.00 Euros**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

1) - Objet de l'avenant :

Le présent avenant au contrat de maîtrise de coordination en matière de protection de la santé (mission SPS) a pour objet la cessation d'activité du titulaire (Alain SOBAC) à compter du 01 Février 2026 et d'en tirer les conséquences sur l'exécution du marché de coordination SPS

Le présent avenant vaut résiliation partielle du marché pour les prestations non exécutées, conformément aux dispositions contractuelles et réglementaires applicables .

Le présent avenant prend effet à la date de cessation d'activité, soit le 01 Février 2026 .

2) - Constat de cessation d'activité :

Le coordonnateur SPS informe le maître d'ouvrage qu'il a cessé toute activité professionnelle à compter du 01 Février 2026, rendant impossible la poursuite de sa mission telle que définie dans le marché initial.

Le maître d'ouvrage en prend acte.

3) - Arrêt des prestations :

En conséquence, les prestations non réalisées à la date de cessation d'activité sont arrêtées. Les missions accomplies jusqu'à cette date sont :

- **Phase conception**

Les missions restant à réaliser sont :

- **Phase réalisation**

4) - Modalités financières :

Les parties conviennent que :

- **Les prestations réalisées seront rémunérées conformément aux stipulations du marché initial,**
- **Le montant dû au coordonnateur SPS au titre des prestations effectuées est arrêté à la somme de 1 000,00 € HT (hors révision de prix), selon note d'honoraires N°26-00025 du 16/01/2026 jointe en annexe,**
- **Aucun montant ne sera versé pour les prestations non réalisées.**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☒ Non

☐ Oui

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SOBAC Alain - Architecte D.P.L.G.	Miramont de Guyenne Le : 19 Janvier 2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : *Maureze 3145 / Guyu*, le *17/01/2026*

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Maire,

